



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le Ban Cahoué

N°2 ~ Année 2020 ~ n°113

Sommaire

Le mot du Maire
État Civil

Les informations
Mairie

Les associations

Les informations
diverses



**Dépôt légal n°671 **

Maria Fleurs



COMPOSITIONS
FLORALES
BAPTEMES
MARIAGES
ARTS FUNÉRAIRES

LIVRAISON A DOMICILE

1, rue Estienne d'Orves
54110 DOMBASLE

Tél. 03 83 46 78 08

**CHAUFFAGE - POMPE A CHALEUR
FROID - CLIMATISATION**

**Aclim.
Gelec.** 

DEVIS GRATUIT :

- Etude, fourniture, montage, entretien, dépannage toutes marques. Particuliers et Professionnels.
- Particuliers : financement, crédit d'impôts et aides possibles.

Venez nous rendre visite, pour une information complète :

3 Ruelle Grands Jardins
(en face de l'Ecole)
54110 HUDIVILLER
Tel : 03.83.71.60.37
www.aclim-gelec.com
contact@aclim-gelec.com

Artificiers par **PASSION®**



**BREZAC
EVENTS**

224A Route de la Mallevieille
24130 LE FLEIX
05 53 74 45 45
contact@brezac.com

brezac.com

SARL CARROSSERIE MOSSLER et Fils

03 83 48 23 54



- Réparations toutes Marques
- Dépannage
- Agréé Assurances
- Remplacement Pare-Brise
- Entretien ...

Véhicule de courtoisie

109 AVENUE DES VOSGES 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

**LThiriet
TP**

Travaux publics - Enrobés
11 route des Vosges 54300 REHAINVILLER
☎ 03 83 74 13 83



Invitation

**Boulangerie Pâtisserie
SANCHEZ**

« Maître Pâtissier »
1, Rue de Lorraine
54110 SOMMERSVILLER
☎ : 03.83.29.13.17

Chères Sommervilloises, Chers Sommervillois

La période estivale vient de s'achever, elle aura été marquée une nouvelle fois par la canicule et la sécheresse.

J'espère que vous avez pu vous préserver au mieux de ces fortes chaleurs.

Ceci, sous la contrainte de la crise sanitaire du au Covid 19.

Ce qui ne facilite pas notre tâche, nous devons adapter au quotidien toutes les mesures imposées.

C'est pourquoi, pour la sécurité de tous, nous avons décidé d'annuler ou de reporter la majorité de nos manifestations.

Pourtant, il faut poursuivre la vie au sein du village.

Les enfants et les parents étaient contents de retrouver le chemin de l'école.

Nos activités au sein des associations ont repris en veillant au respect de toutes les règles sanitaires.

D'ailleurs, je vous laisse le soin de découvrir tout ceci en parcourant les articles dans ce nouveau numéro du Ban Cahoué.

Je vous en souhaite une très bonne lecture



Stéphane Lejeune
Maire de Sommerviller

Etat Civil



Décès

- Mr ARNOUX Paul, le 29 avril 2020
- Mme Françoise SCHMITT le 3 octobre 2020
- Mr GALLARDO Jean le 13 octobre 2020



Naissances

La cigogne n'est pas passée ...

Informations Mairie

PASSAGE DU JURY DU FLEURISSEMENT

Tout d'abord, je tiens à féliciter toutes les personnes qui participent à l'embellissement de notre village. Le fleurissement est un atout pour notre commune, il permet d'améliorer le cadre de vie. C'est un peu une carte d'identité pour notre village, montrer qu'il y fait bon vivre.

Nous... qui prenons plaisir à errer dans nos rues et nos petits chemins, avouons qu'il est tout de même très agréable à l'œil, de pouvoir profiter de cette harmonie fleurie.

Je tiens à affirmer que tout ceci ne peut se faire sans l'implication généreuse des habitants. C'est pour cela que je maintiendrai ce concours. Et de ce fait...C'est sous une chaleur écrasante que notre jury a arpenté les rues de notre village afin d'admirer et noter les maisons fleuries.

Colorées ou blanches, odorantes ou pas, les fleurs nous comblent par leur éclat, elles transmettent énergie, sérénité et bien-être ou tout simplement pour le plaisir des yeux et des sens. Malheureusement cette année, il a été observé que vous étiez moins nombreux à ajouter quelques touches de couleurs, telle une palette d'artiste peintre.

Est-ce dû à la crise sanitaire ou au réchauffement ? Il est vrai qu'après avoir passé les mois d'Avril et de Mai avec des températures supérieures à la normale, ce qui en fait les plus chauds depuis 1900. Suivi par un été extrêmement chaud, il devient compliqué d'entretenir les fleurs de nos balconnières et de nos jardins. De plus, il faut prendre en considération, les arrêtés préfectoraux de restriction d'eau...Difficile avec toutes ces contraintes !

Tels des gaulois, nous avons nos irréductibles, nos passionnés, nos amoureux du végétal. Durant cette après-midi caniculaire, notre jury a tout de même pu apprécier la petite balade sur la remorque même si celle-ci n'était pas vraiment confortable ! J'en profite pour remercier toutes les personnes qui ont composé ce jury ainsi que Lionel au volant du tracteur !

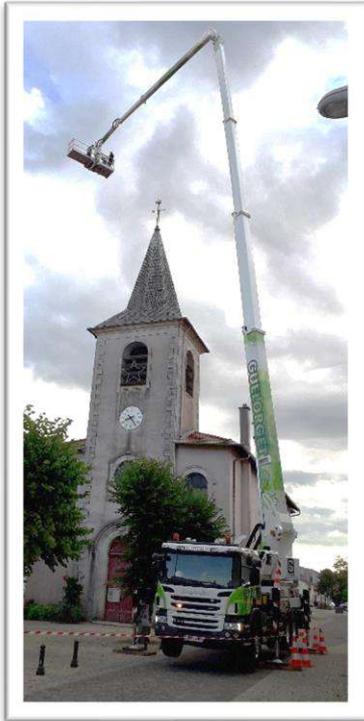
Christelle BERNARD



Informations Mairie

TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Depuis début septembre, vous pouvez profiter de la table installée juste à côté de l'aire de jeux pour prendre un goûter ou même pique-niquer. Je salue le travail effectué par nos employés.



Durant une matinée, vous avez peut-être aperçu Philippe, Lionel et Jean-Pierre dans le panier d'une nacelle pouvant atteindre 38 mètres de hauteur.

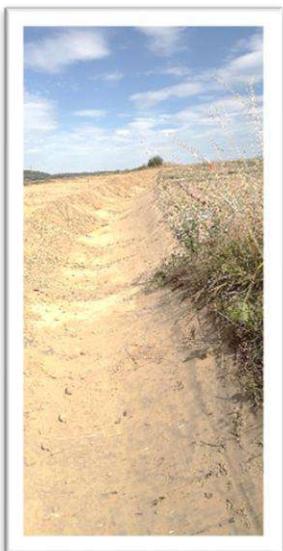
Ce n'était point pour l'interprétation de la fable de Jean de la Fontaine « Le Corbeau et le Renard » que nos trois employés communaux se sont retrouvés dans le panier de cette nacelle. Mais, il est quand même question de plumage.

Effectivement, l'intervention a eu pour but de mettre en place des pics anti-pigeons sur une partie de la toiture de l'église Saint Gérard. Notre équipe ne craignant pas le vide a également procédé au nettoyage des chéneaux du clocher et au remplacement de quelques ardoises défectueuses.

Cette nacelle était pilotée par une entreprise spécialisée.



Mi-Septembre, nos employés ont procédé à la vérification et au remplacement des ampoules défectueuses dans le village et un prestataire extérieur est intervenu sur le curage des fossés.



Christelle BERNARD
Patrick PIERRON

Informations Mairie

TRANSPORT AVEC « LA NAVETTE »

Petite nouveauté concernant la navette mise en place par la Communauté de communes.

Depuis le 19 Octobre 2020, la navette est accessible 6 jours par semaine, du lundi au samedi contre 2 jours auparavant.

4 allers-retours par jour sont toujours possibles selon les mêmes horaires et la même tarification soit 2 € l'aller et 3 € l'aller-retour.

Elle permet un peu plus de liberté, plus d'autonomie.

Pour en profiter, il vous suffit d'appeler le 03-54-16-59-96 la veille avant 17h00.

Votre réservation et vos horaires sont toujours confirmés la veille avant 18h00.

Rendez-vous à l'arrêt de bus 5 minutes avant le départ (Arrêt BAN CAHOUE - 23 rue d'Alsace).

Les trajets au départ de Sommerviller :

Pour l'aller :

Matin : 8h45 ou 9h45

Après-midi : 13h45 ou 14h45



Pour le retour à partir des communes de :

St Nicolas-de-Port – Varangéville – Dombasle ou Rosières-aux-Salines

Matin : 10h00 ou 11h00

Après-midi : 15h00 ou 16h00



Christelle BERNARD

Informations Mairie

LES INCIVILITÉS

Le stationnement :

Les riverains de place(s) de stationnement sur le domaine public ne disposent en aucun cas d'un droit sur cette ou ces place(s), mais simplement de la faculté d'utiliser la voie publique devant chez eux dans les mêmes conditions que tout autre usager, en vertu du principe d'égalité.

D'autre part, le stationnement de son véhicule sur un emplacement n'est pas autorisé plus de 7 jours consécutifs. Au-delà de cette durée, le stationnement est considéré comme abusif.

(Art R417-12 du code de la route)

Usurpation de fonction :

Un administré a reçu un papier avec le blason et l'entête de la mairie. La mairie n'étant pas à l'origine de ce document, il s'agit d'une usurpation de fonction.

Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait, par toute personne agissant sans titre, de s'immiscer dans l'exercice d'une fonction publique en accomplissant l'un des actes réservés au titulaire de cette fonction.
(Art 433-12 du code pénal)



Les égouts :

Nos employés découvrent de drôles de choses dans les égouts. Dernièrement à la suite de problèmes d'écoulement et après investigation, en soulevant une plaque, des objets divers obstruaient les conduits. Cela aurait pu occasionner d'importants dégâts.



Engins motorisés :

Nous constatons que des engins motorisés et parfois non homologués circulent dans Sommeville ou sur les chemins proches d'habitations. L'usage de ce genre d'engin est réglementé : Les engins non homologués sont strictement interdits sur les voies ouvertes au public et le Code de la route (article L. 321-1-1) prévoit pour ceux atteignant une vitesse supérieure à 25 km/h, des restrictions particulières.

Le bruit engendré constitue un trouble anormal dès lors qu'il est intensif, répétitif ou durable dans le temps. On parle alors de tapage diurne (article R.1336-5 du Code de la santé publique).



Tapage nocturne :

Merci de respecter votre environnement et votre voisinage. Malgré le confinement la mairie a reçu plusieurs plaintes pour tapage nocturne.

Toute activité susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de son intensité sonore doit être effectuée :

les jours ouvrables : 8 h à 20 h

les samedis : 9h à 12h et 15h à 19h

les dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.
(arrêté préfectoral du 26 décembre 1996).



Merci de respecter ces règles : « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

Informations Mairie

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} septembre, de nouvelles consignes concernant le sac jaune sont en vigueur.

Vos sacs, sachets, barquettes, films plastiques, pots et boîtes doivent être mis dans les sacs poubelles destinés au recyclage.

Pourquoi trier ses déchets ?

Sans tri pas de recyclage ! 50% de nos déchets ménagers sont des matières premières ! Trier les déchets recyclables, c'est assurer la transformation en nouveaux objets et économiser les ressources naturelles. En suivant les consignes de tri simples au quotidien, chacun se positionne comme un acteur de la protection de l'environnement.



LES DÉCHETS VERTS À SOMMERVILLER

Depuis très longtemps des bennes à déchets verts sont à disposition rue des Savelons. Toute personne résidant dans la Communauté de Communes du Sel et Vermois peut y déposer ses déchets verts (hors professionnel). Ne soyez pas étonné de voir des habitants des communes voisines.

Cet endroit est réservé uniquement aux déchets verts et jusque-là, il n'est pas soumis à des horaires.

Les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie : Avenue des Vosges
54110 Dombasle sur Meurthe
Tél. 03 83 20 78 01

Horaires d'hiver du 01/11 au 31/03 :

- Lundi : De 10h à 16h45
- Mardi, Mercredi et Vendredi : De 10h à 16h45
- Samedi : De 9h à 17h45
- Dimanche : De 10h à 11h45

Pour tout dépôt sauvage, la municipalité déposera une plainte en gendarmerie.

*La déchetterie est fermée
les jeudis et jours fériés*

Fabrice GODIN

LA PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DANS LA CLASSE DES PS/MS DE MAÎTRESSE VIRGINIE ET MARCO

Fin août, les futurs PS de l'école de Sommerviller ont eu la chance de pouvoir être accueillis par leur maîtresse et leur ATSEM qui se sont rendus disponibles lors d'un MOMENT "portes-ouvertes" à l'école Louise Durival.



Afin que cela soit organisé dans les meilleures conditions sanitaires et sécuritaires possibles, **chaque enfant de PS a pu venir à l'école au sein d'un groupe de 7 enfants maximum, accompagné par ses 2 parents**, durant un créneau de 45 minutes.

Cela fut l'occasion pour maîtresse Virginie et Marco de se présenter à leurs futurs élèves, et de leur faire visiter leur classe ainsi que les autres locaux de l'école.

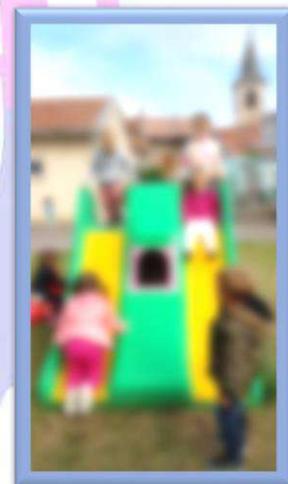
Ce temps a aussi été **un moment d'échange avec les familles** sur la manière dont allait se passer la rentrée, surtout dans ces conditions particulières liées à la COVID.



"C'est quelque chose que je fais d'habitude fin juin mais qui n'a pas pu être réalisé, dû au protocole strict en vigueur. Cela me tenait vraiment à cœur de proposer ce moment aux futures familles de notre école ; des parents rassurés, qui savent où vont évoluer leurs enfants pendant la journée, avec qui et comment, sont des parents qui laissent leurs enfants aller à l'école en confiance le jour de la rentrée. Et ça, c'est un grand bénéfice pour les élèves de PS qui viennent à l'école avec envie et curiosité,"

Cette rentrée s'est passée, comme de nombreuses années, de manière échelonnée ; c'est-à-dire l'accueil d'un demi-groupe de PS le mardi 01/09/20, puis l'accueil de l'autre demi-groupe le jeudi 03/09 et enfin l'accueil du groupe entier de PS le vendredi 04/09/20.

"Cet échelonnement permet un accueil de meilleure qualité ; nous avons ainsi le temps de nous intéresser à chaque élève de notre classe, de les écouter, de les rassurer, de sécher quelques larmes. Nous connaissons vite leur prénom, leurs besoins sanitaires et affectifs et sommes en mesure de leur proposer une activité qui leur donne envie de revenir à l'école ! "



Les MS de la classe des PS/MS ont été, quant à eux, accueillis dès le premier jour d'école et se retrouvent être rapidement les *meneurs de la classe* ; ils connaissent les habitudes et les adultes de la classe. Ils viennent avec envie, sont contents de nous retrouver, ainsi que leur espace de vie scolaire ; ils sont vite demandeurs de travail (sous forme de jeux, manipulation, peinture, ...). Ils impulsent une véritable dynamique au sein de la classe et permettent de montrer aux nouveaux élèves que sont les Petites Sections que l'école est un vrai moment de partage de vie collective et de plaisir d'apprendre.

Virginie GAUTIE-DADÉ,
Professeure des Ecoles
Classe PS/MS

Informations Mairie

Avis à la population : un loup rôde dans Sommerviller

La vérité sort de la bouche des enfants...veuillez écouter l'histoire abracadabrantésque et pourtant si vraie de nos moyennes et grandes sections lors d'une interview donnée à l'un des journalistes du Ban Cahoué :

« A la rentrée, nous avons découvert un loup à l'école ! Il vivait dans la forêt et la maitresse l'a récupéré parce qu'il était tout seul, sans ses parents. Maryline lui a tricoté des habits parce qu'il n'en avait pas. Tous les matins, on l'habille de toutes les couleurs :

- le lundi, il est vert comme la peinture verte !
- le mardi, il est rouge comme le père Noël !
- le mercredi, il est rose comme les pétales de fleurs !
- le jeudi, il est bleu comme un glaçon !
- le vendredi, il est orange comme la peau d'orange
- le samedi, il est marron comme la boue !
- le dimanche, il est multicolore comme les plumes ! »



...mais rassurez-vous chers habitants, parole d'enfants : « Il est gentil, on l'aime et il s'appelle Petit Loup ».

Malgré les mesures sanitaires exceptionnelles, la magie des enfants opère toujours !



La Directrice,
Charline COGO
Classe des MS/GS